Publié le 13/09/2012 08:23

**Consommation. L'inflation met la pression sur le porte-monnaie**

Selon l'Insee, l'inflation au mois d'août a progressé avec une hausse des prix de 0,7 % annulant le repli du mois de juillet. La faute aux prix de l'énergie et notamment l'essence qui ont fait flamber les budgets des ménages.

Les ménages se doutaient que la rentrée sera difficile pour leur budget. Hier, ils en ont eu la confirmation avec une inflation qui repart à la hausse. Selon l'Insee, en août les prix à la consommation sont repartis à la hausse avec une augmentation de 0,7 %. Une tendance totalement inverse par rapport au mois de juillet, période où les prix avaient baissé de 0,4 % en juillet. Sur un an la hausse des prix est de 2,1 %. «L'augmentation des prix en août s'explique par la hausse des prix de l'énergie et par celle de certains services liés au tourisme», analyse l'Insee qui a publié ces chiffres hier. Plusieurs postes budgétaires s'emballent pour les ménages même si ce sont ceux de l'énergie qui flambent.

> Le gaz

Cette énergie était au cœur d'une polémique hier, alors que GDF Suez a demandé une hausse de 7 %. Et la compagnie d'énergie demande que celle-ci soit appliquée dès le 1er octobre alors que la dernière augmentation ne remonte qu'à cet été (+2%). Onze millions de foyers seraient concernés par une telle hausse. Cette hypothèse a provoqué la colère des associations de consommateurs. «Nous sommes choqués. Une telle hausse nous semble totalement irréaliste, le chef du gouvernement a pris l'engagement que le prix du gaz n'augmenterait pas plus vite que l'inflation», a réagi Thierry Saniez, le délégué général de l'association CLCV. Et d'enfoncer le clou : «Jusqu'à preuve du contraire, elle est de 2 % par an, pas par trimestre».

Le gouvernement n'a pas tardé à réagir par la voix de son porte-parole, Najat Vallaud-Belkacem. Elle a fait savoir que «cette demande n'était en l'état pas satisfaisante». Les hausses du prix du gaz sont déterminées par une formule de calcul dont le résultat s'impose normalement à l'état.

Mais le gouvernement Fillon avait décidé de geler les prix avant de se faire déjuger par le Conseil d'état qui avait donné raison à GDF Suez. Le groupe d'énergie pourrait être contraint à partir en justice si le gouvernement ne veut pas appliquer cette hausse.

> L'essence

Le carburant a été au cœur d'un dispositif gouvernemental qui a fait baisser les prix à la pompe de six centimes. L'état a baissé la fiscalité et les pétroliers leurs marges. Mais l'Insee relève que ce poste de dépense a flambé à cause d'une «vive hausse» des produits pétroliers. Les prix de l'énergie progressent de 3,6 % en août par rapport à juillet et même de 6,9 % sur un an. Ces derniers jours, le prix du litre d'essence a aussi commencé une légère remontée. Le prix du gazole a progressé d'un demi-centime, à 1,40 euro le litre et, côté essence, le SP95 a pris un peu moins d'un centime, à 1,59 euro selon les moyennes nationales compilées par la Direction générale de l'énergie et du climat.

Les impôts. Le dernier tiers de l'impôt sur le revenu, héritage de François Fillon, est en train de laisser un goût amer au contribuable. En effet, le gel du barème de l'impôt sur le revenu a poussé à la hausse la note. Par ailleurs, les feuilles d'impôts locaux qui arrivent dans les boîtes aux lettres ont également augmenté en 2012 de 1,7 % en moyenne dans les grandes villes. Une hausse modérée compte tenu de la situation des finances des collectivités locales qui subissent les réductions de budget de l'état. En effet, au final, le taux 2012 des impôts votés par les élus ne progresse que de 0,2 %.

**Source : http://www.ladepeche.fr/article/2012/09/13/1438882-consommation-l-inflation-met-la-pression-sur-le-porte-monnaie.html**